
Assemblée générale ordinaire de la paroisse du Saint-Rédempteur du mercredi 4 juin 2025

Au nom du Conseil de paroisse (ci-après CP), Mme Christine Secrétan, présidente, remercie les paroissiens pour leur présence et leur souhaite une cordiale bienvenue. Elle commence par présenter ses excuses pour le changement de date, annoncé tardivement avec la convocation de l'Assemblée générale. La date initialement prévue du 11 juin a été retenue après coup par la FEDEC pour son Assemblée générale à laquelle un représentant de chaque CP du canton est censé assister.

L'Assemblée générale ordinaire a été convoquée valablement le 11 mai 2025 et se déroulera selon l'ordre du jour prévu. Elle demande si quelqu'un souhaite apporter une modification à l'ordre du jour, ce qui n'est pas le cas.

La présidente souhaite tout particulièrement la bienvenue à l'abbé Joseph Ngo et à sœur Maria José Carvajal.

Elle excuse les absences M. Davide Picca et Niko Matic, membres de notre Conseil, des abbés Flavio Gritti et Jean-Pascal Vacher, de Mme François Rolland, responsable du groupe des visiteuses, de M. l'abbé Wolfgang Birrer, doyen de notre décanat, du chanoine Jean-Robert Allaz, de M. Michel Racloz, représentant de l'évêque pour la région diocésaine Vaud, de M. Cédric Pillonel, secrétaire général de la FEDEC-Vaud, de Mme Marie-Denise Schaller, présidente de la FEDEC-Vaud, de M. Michel Troyon, décan et de M. Alain Crotta, réviseur des comptes.

Elle invite les personnes présentes à signer la liste de présence qui se trouve à l'entrée de la salle si vous ne l'avez pas déjà fait.

A. Partie pastorale

A1. Recueillement et prière

Don Stefano Manfredi, curé modérateur, propose un temps de recueillement avec la séquence de Pentecôte et la lecture de la première lettre de Saint Paul apôtre aux Corinthiens (12,4-13).

A2. Rapport du curé et de l'Unité pastorale L'Orient

Don Stefano remercie de tout cœur les membres du CP pour leur travail et souligne qu'ils ont une forte envie de servir avec de la bonne humeur, de la bienséance. Ils accordent beaucoup de leur temps à la paroisse malgré les soucis du quotidien de chacun. Don Stefano les remercie pour la sollicitude, le dévouement et l'esprit de service fraternel qui règne au sein du CP. Le partage d'un repas ou un verre d'amitié à la fin de chaque séance est un grand signe de paix. Christine Secrétan remercie Don Stefano pour ses mots qui lui vont droit au cœur et confirme que l'ambiance au sein du CP est excellente.

Christine Secrétan, également membre de l'Équipe pastorale, présente le rapport pastoral sur l'année écoulée concernant l'Unité pastorale L'Orient (UP) et la paroisse du Saint-Rédempteur.

Unité Pastorale L'Orient

« Après une année pastorale 2023-2024 pleine de changements, avec en particulier une toute nouvelle équipe de prêtres, l'année 2024-2025 a atteint sa vitesse de croisière. L'équipe pastorale a toutefois eu la joie d'accueillir en septembre un nouveau membre en la personne de l'abbé Régis Kabanda, engagé à 60% dans notre UP. Le 40% restant est attribué à l'UP Lausanne-Nord où il loge.

L'équipe pastorale se réunit tous les quinze jours et s'occupe, conformément à sa mission, des divers aspects de la vie pastorale de l'UP : liturgie et sacrements, évangélisation, œcuménisme, liens avec l'Eglise vaudoise et diocésaine. En voici quelques reflets.

- *Liturgie et sacrements* : même si chaque prêtre est répondant d'une paroisse en particulier, un tournoi pour les célébrations est mis en place. Cette année encore, l'équipe pastorale a souhaité proposer le Triduum pascal dans nos quatre paroisses pour que chacun puisse vivre cette semaine particulière. Les demandes pour les sacrements du baptême (enfants et adultes) et du mariage, pour lesquels une participation à des rencontres de préparation est demandée, sont en hausse, ce qui est réjouissant.

- *Évangélisation* : la catéchèse se fait soit en équipe dans la paroisse de résidence pour les plus jeunes, soit en UP pour les confirmands. Il y a 178 enfants inscrits cette année. Je salue l'engagement important des prêtres en catéchèse ou au catéchuménat. Car ce n'est pas forcément la règle et ce qui a été vécu durant ces dernières années au sein de la paroisse. Cinq temps forts, inscrits dans le parcours catéchétique et ouverts à tous les paroissiens, ponctuent l'année liturgique, avec le souci de proposer une alternance dans nos quatre paroisses. Ces temps forts sont préparés et vécus avec la Mission Catholique Italo-phonie et l'Oratoire Saint Jean Bosco. *Appel pour le dernier* : 15 juin à Cully, vélo (sinon pique-nique et messe). Nous sommes toujours à la recherche de catéchistes bénévoles !
- *Œcuménisme* : il y a une belle collaboration pour diverses activités comme l'éveil à la foi, les feux de l'Avent, la Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens, les soupes de Carême, les célébrations avec les résidents des EMS de Lavaux. Un contact a aussi été repris avec la paroisse Saint-François. La difficulté que nous rencontrons est liée au découpage territorial différent des paroisses catholiques et réformées. Il est difficile pour se retrouver et se rencontrer.
- *Eglise vaudoise et diocésaine* : demandée par le diocèse, la soirée du 13 février en lien avec la session diocésaine des agents pastoraux a connu une belle participation dans notre UP (une cinquantaine de personnes). Une suite, a priori plus participative, aura lieu le 10 juin pour échanger sur le thème de la prochaine année pastorale, toujours dans une démarche synodale. Il est toujours possible de s'inscrire soit directement auprès de moi, soit au secrétariat de Pully. Un Code de Conduite a été établi par le diocèse pour les bénévoles engagés en Eglise. Une séance d'information à ce sujet avec l'équipe pastorale de l'UP Lausanne-Nord a eu lieu récemment pour que ce Code soit présenté prochainement aux personnes concernées, en premier lieu les catéchistes. LA FEDEC a proposé une matinée avec différents ateliers qui s'adresse aux membres des CP.
- *Divers* : depuis le 1^{er} mai, notre secrétaire Loyse Vazzaz a été engagée pour un 10% supplémentaire pour l'UP. Elle s'occupe entre autres de la feuille dominicale et c'est donc à elle qu'il faut s'adresser si vous avez des communications à faire passer. »

Saint-Rédempteur

« Quelques mots maintenant sur la vie de notre paroisse durant l'année pastorale écoulée.

- Notre traditionnelle kermesse s'est déroulée le 23 novembre 2024 avec une belle fréquentation. Ce rendez-vous convivial et solidaire est toujours très apprécié.
- Le dimanche 15 décembre 2024 a eu lieu dans notre église un concert méditatif de Noël avec les enfants de l'Oratoire Saint Jean Bosco et la chorale du foyer Bon Accueil. Les activités de l'Oratoire proposées par les sœurs rassemblent deux fois par mois, le dimanche après-midi, de nombreux (environ 85) enfants encadrés par une équipe de bénévoles. La vitalité de cette activité est pour le CP un motif de réjouissance, mais aussi de quelques tracasseries à cause du bruit engendré qui dérange certains de nos locataires souhaitant profiter du repos dominical. Il faut trouver un vivre ensemble pour continuer ces activités et satisfaire aussi les locataires.
- La célébration de Noël a pu bénéficier de la traditionnelle crèche vivante du 24 décembre 2024 et d'une magnifique décoration inspirée des découpages du Pays-d'Enhaut et conçue par Don Stefano. La même thématique a été reprise pour la Semaine sainte. Ce qui était une réelle catéchèse. Ces décors ont fait des envieux, des paroisses nous demandant où nous les avons achetés... Il semble que Don Stefano ait déjà un autre projet en tête pour la prochaine année liturgique, que nous nous réjouissons par avance de découvrir !
- En catéchèse, notre paroisse compte 56 enfants inscrits de la 3^e à la 10^e année. Les premières communions ont été célébrées le 11 mai 2025 dans chacune des paroisses et Mgr Morerod confèrera le sacrement de la confirmation à une vingtaine de jeunes de notre UP le samedi 30 août 2025 à Pully.
- Nos messes dominicales profitent d'une petite équipe de servants de messe fidèles, encadrés par Loyse, d'un groupe de lecteurs qui s'est agrandi et de nouvelles voix pour l'animation des chants, point sur lequel je reviendrai plus loin.
- Sous la houlette de Mme François Rolland, le groupe des visiteuses propose des rencontres mensuelles le jeudi aux aînés de la paroisse qui sont très appréciées, ainsi qu'un repas annuel. Par contre, il n'y a que très peu de demandes de visites à domicile. Cette année, il y a eu une nouvelle proposition de rencontre à la cure autour d'un café matinal, le 3^e mercredi du mois. Un essai a été fait jusqu'en décembre 2024 et n'a pas été prolongé car cela ne répondait manifestement pas à un besoin. Ce sont aussi les visiteuses qui

ont préparé la soupe de Carême œcuménique du Saint-Rédempteur, en lien avec la paroisse réformée de Saint-François/Saint-Jacques et l'église presbytérienne écossaise.

- La cure du Saint-Rédempteur est devenue un lieu particulièrement vivant et convivial. En effet, depuis la rentrée pastorale, un repas de midi est proposé du lundi au vendredi, pour la modique somme de 5.-, aux prêtres de l'UP et aux personnes travaillant à la cure et à la MCI. Il est préparé deux fois par semaine par Hari, notre sacristain cuisinier, et le reste du temps par Loyse ou Don Stefano.

Je terminerai ce rapport en témoignant ma vive reconnaissance à celles et ceux qui, par leur engagement, leur présence, leur travail, font vivre notre communauté paroissiale et témoignent ainsi de l'Évangile. J'aimerais tout particulièrement remercier Don Stefano qui prend sa responsabilité de curé modérateur très à cœur et se montre d'une rare disponibilité. »

B. Partie administrative et statutaire

B1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2024

La lecture du procès-verbal du 5 juin 2024 n'est pas demandée. Le procès-verbal est approuvé, sans avis contraire, avec une abstention.

B2. Exercice 2024

B2.1. Rapport de gestion du Conseil de paroisse - discussion - adoption

La présidente du CP lit son rapport de gestion à l'assemblée.

« Le CP s'est réuni à 11 reprises depuis la dernière Assemblée générale du mercredi 3 juin 2024. Le nombre de nos séances est en augmentation, ce qui est dû à la gestion courante qui prend de plus en plus de temps mais aussi aux projets que nous avons initiés et dont je vais vous dire quelques mots.

Le CP a donc réglé, depuis la dernière Assemblée générale, les affaires courantes de la paroisse, soit essentiellement :

- a. la gestion des ressources humaines
- b. la gestion du patrimoine immobilier
- c. la gestion des finances
- d. des divers

a. Gestion des ressources humaines

Nous avons actuellement neuf personnes engagées par la paroisse, sans compter notre ancienne sacristine Heid Wolf et la chantre Doriane Bier qui dépannent ponctuellement. Nous avons eu l'occasion de les remercier lors d'un repas le 29 janvier 2025 et je leur exprime encore toute ma gratitude pour leur travail et leur dévouement.

Suite au départ à la retraite de Mme Christine Guex, notre précédente secrétaire-comptable, Mmes Cristina Sousa et Loyse Vazzaz ont été engagées chacune à 50%, respectivement pour la comptabilité et le secrétariat. La transition a pu se faire en douceur et tant Mme Sousa que Mme Vazzaz se sont vite adaptées à leur fonction. La collaboration avec le CP est excellente et nous sommes extrêmement satisfaits de leur travail à toutes les deux.

Vous avez remarqué l'absence prolongée de la chantre Silvia Wettstein-Levi depuis fin septembre 2024 pour raisons de santé. Ne sachant pas si et quand elle pourra reprendre ses activités, le CP a dû trouver des remplaçants pour assurer l'animation des messes. Cela a permis à quelques bénévoles de s'impliquer dans la mesure de leur disponibilité et la paroisse se réjouit de leur contribution. La paroisse engage ponctuellement une professionnelle, Mme Doriane Bier, avec laquelle notre organiste Gustave est heureux de collaborer. Il arrive aussi que Mme Florence Grasset (chantre à la paroisse de Lutry et de Pully) effectue des remplacements lorsqu'aucune autre solution n'est trouvée.

Parmi les projets en cours mentionnés en introduction, il y a la révision de l'ensemble des contrats de travail et des cahiers des charges de notre personnel. En effet, il est absolument nécessaire d'harmoniser et de compléter ces documents de manière professionnelle. Vu l'ampleur de la tâche, nous allons probablement nous adjoindre les services d'une personne spécialisée dans le domaine. Et nous pouvons aussi compter sur les compétences de Loyse Vazzaz qui a fait une formation spécifique en ressources humaines l'année passée.

b. Gestion du patrimoine immobilier

C'est un point qui occupe toujours une place importante dans l'ordre du jour des séances du CP. Ces derniers temps, nous avons été confrontés à plusieurs reprises à des cambriolages ou tentatives de cambriolages, soit dans l'église, soit dans l'immeuble Orient-Ville 14-16. Les troncs de l'église ont été renforcés et des mesures pour sécuriser l'immeuble Orient-ville 14-16 sont en cours d'examen.

Cela fait plusieurs années, vous le savez, que le CP réfléchit à un projet global de rénovation et d'amélioration énergétique de nos trois immeubles. Pour mener à bien ce projet d'envergure, le CP va recourir aux services d'un bureau d'architectes. Nous avons auditionné quatre bureaux et venons de choisir l'un d'eux, *Andres et Ferrari Architectes SA*. Fabien Molines vous en dira plus au point « Immeubles » de l'ordre du jour.

c. Gestion des finances

Notre paroisse a la chance d'être à l'aise financièrement, grâce aux revenus des immeubles et à une gestion prudente et rigoureuse. Fabien Molines va vous présenter dans un instant les comptes 2024, puis le budget 2025, ce dont je le remercie au nom du CP. Grâce à la bonne santé de notre situation financière, nous pouvons aider diverses associations par une répartition du bénéfice que Viviane Phan Van Ho vous proposera tout à l'heure.

d. Divers

Plusieurs membres du CP ont pu participer le 9 novembre à une matinée organisée par la FEDEC autour de divers ateliers à choix prévus pour aider les conseillers de paroisse du canton à assumer leur tâche.

Je conclus ce rapport par mes plus vifs remerciements à mes collègues du CP qui ont bien plus de compétences que moi dans la gestion administrative et à Loyse Vazzaz qui prépare avec soin nos séances et rédige les procès-verbaux. »

Personne ne demande la parole et le rapport est passé au vote. L'assemblée approuve le rapport du Conseil de paroisse, sans avis contraire, avec une abstention. Elle est remerciée pour sa confiance.

B2.2. Comptes 2024 : explications - rapport des vérificateurs - discussion - décision sur la proposition de répartition de l'excédent des produits - adoption - décharge du conseil de paroisse

La présidente remercie chaleureusement Mme Cristina Sousa pour son travail précis et impeccable dans la tenue de la comptabilité de la paroisse. Elle propose que l'assemblée adopte les différents points après la présentation du budget 2025.

Fabien Molines, trésorier, commence par exprimer un grand sentiment de reconnaissance au CP pour la capacité de travailler ensemble en toute harmonie et à Don Stefano qui apporte beaucoup à la paroisse. Cela permet d'affronter beaucoup de choses, comme des nouveaux défis et le nombre de séances du CP. Il fait le lien entre la parabole des talents et les tâches du CP : faire fructifier le patrimoine de la paroisse, se mettre à son service et soutenir ses activités et des œuvres caritatives. La place de l'Église est d'être proche de ceux qui souffrent.

Fabien Molines présente les comptes 2024. Il compare les produits par rapport à ceux de l'année précédente. Les chiffres montrent une grande stabilité. Il est toujours difficile d'avoir une vision prospective des produits, c'est pourquoi le résultat est plus haut que le budget. Les revenus des produits des immeubles ont légèrement baissé. Les frais généraux sont stables ainsi que les amortissements. Les immeubles sont la partie qui rémunère le plus la paroisse. Ces immeubles doivent être entretenus et certaines années, il y a plus de travaux à faire que d'autres. C'est pourquoi le budget avait été prévu avec une vision plus modeste que la réalité.

Les entrées en pour cent représentent la provenance de l'argent. En dehors des immeubles, c'est la commune de Lausanne qui participe le plus aux frais de la paroisse. Dans les sorties en pour cent, les charges principales sont les frais du personnel.

Au niveau des dons et des quêtes, la fluctuation connue par le passé, en raison du Covid et de la fréquentation de l'église, n'est plus d'actualité. La situation s'est stabilisée, voir améliorée.

Au bilan, on trouvera la situation à la clôture de l'exercice. Le bénéfice brut s'élève à CHF 117'176.35. Après répartition de CHF 100'000.- à diverses œuvres, le bénéfice net est de CHF 17'176.35.

Actif et passif doivent être équilibrés. Si on compare les années 2022, 2023 et 2024, la situation reste stable, ceci en raison de la gestion prudente du CP. La valeur des immeubles ne baisse pas, mais il y a un amortissement global du patrimoine. Il est important d'avoir un bon amortissement. Les dettes à long terme sont des amortissements financiers (remboursement de dettes). La paroisse a encore une dette : un prêt bancaire à l'UBS. Le capital reste stable. La gestion est saine et la situation financière équilibrée et confortable. Les actifs

immobilisés (immeubles) correspondent à une valeur, sans l'église, de CHF 20'000'000.-. La valeur matérielle des immeubles est plus importante que leur valeur comptable. Ce qui est construit se déprécie avec le temps (environ 1% de valeur par année). La valeur perdue doit être approvisionnée pour effectuer des travaux de rénovation en temps voulu. La valeur des liquidités correspond à la provision des immeubles qui un jour va servir à rénover et rafraîchir le patrimoine immobilier de la paroisse. Dans les résultats 2023, il y a eu un résultat positif d'environ CHF 100'000.- ; cela a aussi été le cas en 2024. La paroisse a décidé de reverser ce montant à des associations. Ces cinq dernières années, le montant des donations a été de CHF 100'000.-. Les années précédant le Covid, il était de CHF 50'000.- En vue des travaux de rénovation à venir, il est possible que la paroisse doive adapter le montant des donations à CHF 50'000.-. Le fond de rénovation est d'environ CHF 1'700'000.-, mais ce fond correspond à une partie modeste de la totalité de la valeur du patrimoine de la paroisse. La paroisse doit garder cette étiquette de responsabilité dans le futur afin de continuer à financer ses activités.

La présidente passe la parole à Viviane Phan Van Ho qui présente et décrit à l'assemblée de façon détaillée la répartition des bénéfices qui a été élaborée par une commission du Conseil de paroisse et soumise à ce dernier avant approbation par l'Assemblée générale. Même si le Covid est terminé, le CP a décidé de continuer à soutenir certaines œuvres qui viennent en aide à des personnes en situation de précarité. Viviane Phan Van Ho explique la politique du CP quant au choix des associations : un montant supérieur est alloué aux œuvres de proximité par rapport aux œuvres à l'étranger, dans les différents domaines de la santé, l'éducation et l'intégration des jeunes, l'égalité des chances, le soutien à des projets d'infrastructures religieuses et au travail des prêtres. Le fait de privilégier un soutien dans la continuité permet aux associations de poursuivre leur projet. Chaque année, deux nouvelles œuvres sont choisies pour donner un maximum de chances aux nombreuses demandes reçues.

Pour les œuvres locales, le montant de CHF 77'000.- est réparti en deux enveloppes : la première de CHF 46'000.- pour des œuvres habituellement soutenues par la paroisse, la seconde de CHF 31'000.- pour des œuvres dans le domaine de la précarité. CHF 23'000 sont alloués à des œuvres à l'étranger. La répartition proposée est jointe en annexe au présent procès-verbal.

Une paroissienne propose de soutenir la librairie du Valentin aussi par l'achat de livres plutôt que d'aller chez la concurrence. Une autre paroissienne demande ce qu'il en est de la fondation *Le Petit Cœur* (qui était soutenue par la kermesse). La présidente explique la démarche pour obtenir une donation de la paroisse : l'association doit envoyer un dossier de demande d'aide avant le 31 mars de l'année en cours. Il n'y a pas d'autres questions.

B3. Budget 2025

Fabien Molines présente le budget 2025 qu'il commente brièvement.

Le montant des produits des immeubles pourrait être potentiellement plus bas ; pour toutes les autres positions, les chiffres sont stables. Une personne demande pourquoi, dans le budget 2025, les produits des immeubles sont revus à la baisse. Fabien Molines explique qu'en établissant le budget 2024, le CP pensait faire d'importants travaux de rénovation en 2025. Or la quête du cabinet d'architectes et la mise en place du projet ont été plus longues que prévu. C'est pourquoi le produit des immeubles avait été budgétisé plus bas en 2024.

Contrairement à ce qu'il nous avait annoncé l'année dernière, M. Perreaud, de la *Fiduciaire Favre et Perreaud SA*, a vérifié les comptes 2024 et au vu de l'excellence de leur tenue par Mme Sousa, il n'exclut pas de continuer. Fabien Molines lit le rapport des vérificateurs des comptes.

La parole n'est plus demandée et la présidente remercie Fabien Molines.

Adoption des différents points et décharge au Conseil de paroisse

- Décharge est donnée au Conseil de paroisse pour la gestion de l'année 2024, sans avis contraire, avec 4 abstentions.
- Les comptes 2024 et le rapport des vérificateurs des comptes sont approuvés, sans avis contraires et avec une abstention.
- Le budget 2025 est approuvé sans avis contraire et avec une abstention.
- La proposition de répartition du bénéfice est acceptée sans avis contraire et avec une abstention.

B4. Élections statutaires

- Réélection d'un membre du Conseil de paroisse

Christine Secrétan et Davide Picca sont arrivés au terme de leur premier mandat. Tous deux se représentent pour un deuxième mandat. Ils sont tous les deux réélus à l'unanimité moins une abstention.

La composition du Conseil de paroisse reste donc la suivante :

- **Mme Christine Secrétan, présidente**
- **Abbé Stefano Manfredi, curé modérateur**
- **Mme Viviane Phan Van Ho, vice-présidente**
- **M. Fabien Molines, trésorier**
- **M. Niko Matic, membre**
- **M. Davide Picca, membre**
- **Mme Loyse Vazzaz, secrétaire hors conseil**

Élection des vérificateurs des comptes

La *Fiduciaire Favre et Perreaud SA* n'excluant pas de continuer à vérifier les comptes de la paroisse et M. Alain Crotta étant également disponible si sa santé le permet, il est procédé au renouvellement de leur mandat. Ils sont réélus à l'unanimité moins une abstention.

B5. Immeubles

Fabien Molines présente la situation des immeubles en remplacement de Niko Matic.

« Il faut distinguer la gestion courante des immeubles des travaux de rénovation importants et indispensables ainsi que ceux que le CP aimerait entreprendre pour valoriser le patrimoine de la paroisse.

Pour la gestion courante, on peut mentionner que Don Stefano a pu déménager dans l'appartement de la cure en septembre après des travaux de rafraîchissement. D'autres appartements ont été rénovés ou rafraîchis au fur et à mesure des changements de locataires. L'ex-appartement loué par la MCI n'a pas encore été mis sur le marché ; il doit être rénové et une réflexion est en cours sur le type de locataires que l'on souhaite avoir (famille, colocation des jeunes impliqués dans la vie de la paroisse ?)

Orient-Ville 10-12

La principale urgence est la mise aux normes concernant la sécurité incendie. Un autre problème, difficile à résoudre, est le manque d'isolation phonique. En entreprenant une rénovation de ce bâtiment, il faut être conscient qu'il y aura beaucoup de travaux de mise aux normes...

Il y a aussi toute une réflexion à mener sur l'utilisation de la grande salle. Nous recevons de nombreuses demandes de location. Quel type d'usage souhaitons-nous ? Pouvoir la louer, après remise aux normes, serait un plus financièrement et pour la vie du quartier. Mais cela comporte aussi des désagréments dans la cohabitation avec les locataires (pas de parking, bruit...)

Orient-Ville 14-16

Un des soucis que nous avons actuellement est la recrudescence de cambriolages. Une réflexion est en cours concernant les possibilités de sécuriser le bâtiment.

L'ascenseur du 14 qui tombait régulièrement en panne semble être réparé pour de bon.

Outre la sécurité, l'urgence pour ce bâtiment est de remplacer la toiture qui n'est plus étanche.

Rumine 46

Là aussi, il y a des travaux urgents concernant la statique des balcons. Le remplacement des fenêtres pour une meilleure isolation est aussi à l'étude.

Église

Des fouines ont (ou avaient) élu domicile dans la toiture. Un appareil à ultra-sons a été installé pour les faire fuir. Pour éviter un bruit dérangent, il peut être débranché facilement pendant les célébrations.

La sacristie du narthex a été aménagée en confessionnal pour permettre la confidentialité du sacrement mais aussi une certaine visibilité évitant tout malentendu grâce à la possibilité d'ôter les volets des panneaux.

Confronté à la nécessité de réaliser des travaux importants et souhaitant une réflexion globale sur ceux qui pourraient être entrepris pour valoriser le patrimoine immobilier de la paroisse, le CP va s'adjoindre les services d'un bureau d'architectes. Après audition de plusieurs bureaux avec des philosophies assez différentes, il en a choisi un, *Andres et Ferrari Architectes SA*. Un comité de pilotage sera créé pour décharger en partie le CP du suivi des travaux. »

B6. Fête paroissiale 2024 (résultats) et 2025 (date)

La kermesse a eu lieu le 23 novembre 2024. La présidente profite de remercier chaleureusement les nombreux bénévoles, certains depuis de très nombreuses années, qui s'engagent pour que la fête soit une réussite. La répartition du bénéfice de CHF 11'485.93 de la fête de paroisse 2024 est la suivante :

CHF 2'621.50 au Secours d'hiver du canton de Vaud
CHF 2'621.50 à Point d'Appui
CHF 2'621.50 à la Fondation La Solidarité
CHF 2'621.50 à l'Association Avenir enfants au Sénégal
CHF 1'000.- à la Soupe à l'Ours

La prochaine kermesse aura lieu le 22 novembre 2025.

B7. Divers

Une paroissienne souhaite que l'assemblée ait une pensée pour Colette, Jacqueline, Loyse et Myriam qui sont décédées cette année.

La date de la prochaine Assemblée générale est fixée au mercredi **3 juin 2026 à 20h**.

B8. Propositions individuelles

La présidente indique que le CP a reçu une demande émanant de plusieurs paroissiennes et paroissiens afin d'avancer l'horaire de la messe dominicale et elle apporte quelques précisions à ce sujet. L'horaire de 11h30 est trop tardif pour un certain nombre de personnes ; il ne permet pas en particulier de s'attarder après la célébration pour échanger. Mais cet horaire arrange d'autres personnes, notamment des familles. Il n'est pas possible de contenter tout le monde... Par contre, la Mission Catholique Italophone a décidé de son côté d'avancer la messe en italien à 9h45 à partir de la rentrée de septembre. Changer l'horaire de la messe n'est toutefois pas du ressort du CP du Saint-Rédempteur, mais de l'Équipe pastorale qui examinera prochainement la question. Nous devons être conscients qu'il faut assurer chaque dimanche quatre messes en français et deux en italien. Cela ne pose pas de problème quand il n'y a pas de célébrations particulières ni d'absence pour vacances ou maladie, mais s'il y a un ou plusieurs prêtres en moins, les autres doivent pouvoir assumer l'entier des célébrations. D'autre part, nous partageons avec Cully la même chantrerie ; celle-ci doit aussi avoir le temps de se déplacer et de communiquer avec l'organiste avant la messe. Cela étant dit, la présidente ouvre la discussion à qui la demande. Une paroissienne demande si ce sont les mêmes prêtres qui célèbrent la messe de 12h en italien à la Basilique Notre Dame ; c'est le cas. Don Stefano précise que quand il y a le catéchisme avec 180 enfants au Saint-Rédempteur, les prêtres invitent l'assemblée italienne à aller à la messe à la Basilique afin de ne pas surcharger l'église. Une autre paroissienne demande s'il n'y a pas d'autres paroisses qui accueillent la mission italophone. Don Stefano explique que c'est la dernière mission italophone de la région. L'année prochaine, il y aura 46 premières communions. Cette personne trouve que la messe de 10h est très chaleureuse et estime qu'avancer de 15 minutes la messe en français ne change pas beaucoup. Elle dit renoncer à sa proposition d'avancer la messe. Don Stefano signale que l'Équipe pastorale réfléchit à célébrer à nouveau des baptêmes le samedi afin de ne pas prolonger les messes du dimanche. Avancer la messe de 15 minutes permettrait aussi aux prêtres italiens d'aller célébrer la messe à Pully plus régulièrement. Il ajoute que l'évêché a interdit d'engager des prêtres remplaçants pendant l'été. Si cet été trois prêtres arrivent à célébrer toutes les messes, le test sera réussi au niveau de la planification des célébrants pour les messes de notre Unité pastorale et de la Mission Catholique Italophone.

La présidente clôt la partie officielle en remerciant encore les personnes présentes pour leur participation à cette Assemblée générale et les convie à partager le verre de l'amitié préparé par Lorenzo qu'elle remercie également chaleureusement.

La séance est levée à 21h44.

Christine Secrétan
Présidente

